

gues me pardonneront si je supprime certains passages et si le temps m'oblige à omettre certaines de mes remarques. J'ai eu le plaisir de lire le rapport d'une adresse de l'un des fonctionnaires de la Direction des parcs, M. Strong, qui a fait la déclaration suivante:

Dans l'Île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, on a délimité un certain nombre de futurs parcs nationaux. Or, grâce à la collaboration permanente et à l'appui des gouvernements provinciaux, l'initiative la plus importante depuis 1930 en matière de parcs nationaux aura peut-être pour théâtre les provinces atlantiques.

Je m'en suis réjoui. Cela prouve, à mon avis, qu'on reconnaît un des grands besoins de notre région. De tous les endroits où les besoins sont graves et urgents, ma province, l'Île du Prince-Édouard, vient en tête. Le parc de notre province occupe une surface d'environ six milles carrés. Aux mois de juillet et d'août derniers, il a été fréquenté presque exclusivement par 1,127,608 visiteurs. C'est un grand nombre de personnes pour un parc de faible étendue et surtout pour une petite province. Les chiffres de l'année dernière dépassaient de 17 p. 100 environ ceux de 1965. Ces centaines de milliers de personnes affirmeront qu'elles ont été très bien accueillies dans nos magnifiques parcs, et dans tous les établissements aménagés par la province à l'intention du nombre croissant de touristes.

• (11.10 p.m.)

Il ne m'appartient pas et, à vrai dire, point n'est besoin de parler de nos magnifiques parcs et de nos belles plages, car toute vantardise est superflue. Nous avons vraiment besoin de plus d'installations pour le nombre toujours croissant de touristes que nous pouvons sûrement prévoir dans l'avenir. Un gouvernement avisé et prudent songe à l'avenir.

Il y a quelque temps, le sous-ministre adjoint du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, comme on l'appelait alors, a déclaré à un comité du Sénat que les fonctionnaires chargés de choisir des emplacements de parcs avaient opté pour une région dans l'est de l'Île du Prince-Édouard, une très belle région que je connais bien, même si elle est située dans la circonscription de mon collègue, le député de Kings (M. McQuaid). On a également examiné la partie ouest de la province et là également on a trouvé des emplacements attrayants et de belles régions qui pourraient être aménagés. Comme je ne représente ni l'Est ni l'Ouest de l'Île du Prince-Édouard mais le milieu, on ne peut m'accuser de partialité. Je peux offrir une solution: l'aménagement d'un parc dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest. Ce serait un progrès sensible et une évaluation réaliste de nos besoins.

Je sais que le ministre a d'immenses responsabilités en ce qui concerne son administration des parcs. Il a bien des problèmes outre

ceux de l'Île du Prince-Édouard, mais dans aucune autre province le tourisme ne constitue une industrie aussi importante. C'est notre industrie qui se développe le plus rapidement et qui peut le plus être développée. Nous avons peu d'industries dans notre province — l'agriculture, la pêche et le tourisme. Je suis sûr que le ministre, à la tête du ministère chargé de conserver ce qui est beau et ce qui est historique pour l'usage de tous les Canadiens et non seulement pour quelques-uns, pourrait faire de grandes choses dans l'Île du Prince-Édouard non seulement en répondant à nos besoins courants, mais en prévoyant pour l'avenir et en se rendant compte qu'un grand nombre de personnes viendront dans les provinces atlantiques, surtout dans l'Île du Prince-Édouard. De grandes choses pourraient être faites de concert avec le gouvernement provincial, et je sais le rôle du gouvernement provincial dans l'établissement de parcs. De grandes choses pourraient être faites dans l'aménagement de zones de récréation dans le très beau parc de ma circonscription et dans d'autres régions. Je serais très étonné si le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard n'accordait pas toute sa collaboration à ces travaux d'amélioration.

Nous aimons tous entendre des discours ministériels et je félicite M. Strong pour le brillant discours qu'il a prononcé l'autre jour. J'espère qu'il a envisagé un programme original, utile, et je recommande cette formule au ministre.

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je suis plutôt heureux que le député m'ait gardé jusqu'à 11 heures ce soir car, maintenant, je pourrai commenter un aspect de mon ministère qui est divertissant, constructif et utile aux Canadiens.

Dix millions quatre cent soixante-dix mille personnes ont visité nos parcs entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 novembre de cette année, ce qui représente 14 p. 100 de plus que l'année dernière. Nous connaissons des difficultés croissantes. Nous n'affectons à nos parcs qu'environ 27 millions de dollars par année et ce montant ne nous rapporte que 2 millions et demi. Nous ne comptons pas que les parcs soient rentables, mais les fonds sont limités et ils doivent être répartis aussi judicieusement que possible.

Je partage l'opinion du député, à savoir qu'il serait sage et nécessaire d'agrandir sous peu nos parcs le long du littoral atlantique. Nous ferions une bonne affaire en achetant des terrains dans ces régions, même si nous ne les aménageons pas tout de suite. Nous avons de vastes régions côtières sur l'Atlantique et sur le Pacifique et nous en perdons beaucoup à l'heure actuelle au profit d'étrangers. Il importe que nous intervenions. Nous avons des